



FICHE DE POSTE : Remplacement ENTRAINEURE TIR À L'ARC (CDD)

Organisme employeur : Saint-Avertin Sports

Lieu de travail : Espace Gaëtan Robin – La Bellerie – 37550 Saint Avertin + déplacements départementaux, régionaux et nationaux à prévoir pour le suivi en compétition

Date du remplacement :

04 janvier 2027 au 4 juillet 2027

Qualification : Groupe 3 de la C.C.N.S.

Contrat de travail : à durée déterminée (CDD)

Échelon : En fonction de l'expérience

Temps de travail : **temps plein** : 35 heures annualisées

Salaire : Selon profil

Horaires envisagés : lundi 15h-21h30, mardi, mercredi
jeudi 13h30-21h30, vendredi jour de repos et certains week-ends selon le planning de compétition.

Missions

- Intervention auprès du public licencié

- assurer les cours pour tous les niveaux de pratique, pour toutes les catégories d'âge et toutes les armes
- assurer la progression des licenciés, leur proposer des programmes d'entraînement leur permettant d'atteindre des objectifs, cohérents avec leur niveau, fixés pour une saison sportive. Ces objectifs seront communiqués par la section tir à l'arc.
- assurer des stages et regroupement pendant les périodes de vacances scolaires.
- assurer le suivi en compétitions locales, départementales, régionales et nationales
- assurer le suivi des équipes (jeunes, D1) et accompagner la commission sportive pour leurs constitutions (définition des méthodologies de sélection, être force de proposition pour la participation à des compétitions par équipe, proposer des entraînements dédiés)

- Intervention auprès du public handisport et sport santé

- Assurer les cours pour les différents types de handicap (moteur et mental)
- Assurer le lien avec les organismes

- Assurer la coordination avec les entraîneurs bénévoles

- Animer des réunions techniques (une fois par trimestre sur un contenu choisi)
- Rencontrer les entraîneurs ponctuellement pour faire un point sur les difficultés, les évolutions des groupes.

- Gestion des activités transverses

- Suivi du parc matériel en relation avec les responsables matériel (suivi, entretien, réparation, etc)



Exigences requises à la prise de fonction

SAVOIRS Qualifications nécessaires	SAVOIR FAIRE Compétences nécessaires	SAVOIR ÊTRE Compétences relationnelles
- Être titulaire d'un DEJEPS tir à l'arc ou équivalent (anciennes versions) et d'une carte professionnelle en cours de validité. - Connaitre les bases d'une démarche pédagogique auprès de publics variés (initiation enfants/adultes, scolaire, public débutant ou confirmé, handisport, sport adapté, sport santé, etc).	- Savoir faire des propositions en synergie du projet associatif - Maîtriser les techniques d'animation d'un groupe. - Savoir rechercher l'information nécessaire aux actions menées - Maîtriser les outils informatiques et de communication.	- Savoir faire passer un message, écouter et défendre un point de vue. - Savoir maîtriser ses émotions et être réactif. - Savoir alerter. - Avoir une autonomie de travail et être capable d'anticiper les tâches et de préparer la programmation d'une saison sportive. - Savoir travailler en autonomie et en équipe avec des salariés et des bénévoles. - Entretenir de bonnes relations avec les autres clubs, les élus du club, les bénévoles, les licenciés et leurs représentants, les élus à tous les niveaux. - Respecter les biens matériels mis à disposition. - Suivre les directives organisationnelles décidées par les membres du bureau.

Relations hiérarchiques et fonctionnelles

Exerce ses fonctions sous l'autorité du Président de Saint-Avertin Sports (SAS) et par délégation sous celle du président de la section tir à l'arc.

En relation avec les ressources Humaines du SAS afin de rendre-compte des conditions de travail et des problématiques éventuelles.

Contacts

Pour déposer une candidature, merci de vous adresser avec une lettre de motivation et CV au président de la section tir à l'arc : Thierry CHARROIS à l'adresse suivante : president@tiralarc.saint-avertin-sports.fr